

Comptabilité - Exercice 1998 - Renégociation de divers contrats de prêts

M. LE MAIRE, Rapporteur : Conformément à la stratégie de gestion de dette définie dans la délibération du 15 décembre 1997 et au terme de l'examen de l'encours de dette en fonction des conditions actuelles de marché, la Ville de Besançon envisage la renégociation de divers contrats de prêts à taux flottants si toutefois le refinancement permet d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Renégociation des prêts n° 94009 - 96016

Ces deux prêts multi-index actuellement positionnés sur Pibor 3 mois autorisent des sorties par anticipation, sans indemnité à leurs dates d'échéances. La charge en intérêts de ces 2 contrats peut être améliorée par une diminution des marges bancaires sur index.

C'est pourquoi la Ville envisage de rembourser par anticipation ces deux contrats de prêts et un appel d'offres sera lancé pour leur refinancement.

Situation des contrats (Budget Principal)

N° Prêt	Prêteur	Date d'échéance	Durée résiduelle	Taux		Capital remboursé après échéance	Indemnité de remboursement anticipé
				Nature	Index + marge		
94009	CLF	01/04/1999	9 ans 6 mois	multi-index avec option de passage en taux fixe	Pibor 1, 3, 6, 12 M + 0,20 % Tam/Tag 1, 3, 6 M + 0,23 %	17 507 526,60	sans
96016	CLF	01/04/1999	12 ans 6 mois	multi-index avec module taux fixe	Pibor 1, 3, 6, 12 M + 0,18 % Tam/Tag 1, 3, 6 M + 0,22 %	47 620 754,55	sans
						65 128 281,15	sans

Des rendus-compte seront faits au Conseil Municipal dès que la Commission d'appel d'offres aura statué sur les différents refinancements.

Opérations budgétaires estimées avec une renégociation réalisée à l'échéance du 01/04/1999 pour les 2 prêts

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à rembourser par anticipation les contrats sus-indiqués et à réaliser les opérations budgétaires nécessaires.

Prêts n° 94009 - 96016

BUDGET PRINCIPAL (94009 - 96016)					
DEPENSES			RECETTES		
- Pour les remboursements anticipés de capital			- Pour les prêts de refinancement		
. Ouverture de crédits prêt n° 94009	913.166.89146. 20200	17 500 000	. Ouverture de crédits prêt n° 94009	913.166.89146. 20200	17 500 000
. Ouverture de crédits prêt n° 96016	913.166.89146. 20200	47 600 000	. Ouverture de crédits prêt n° 96016	913.166.89146. 20200	47 600 000
		65 100 000			65 100 000
. Virement de crédits prêt n° 94009 (autof.)	du 913.1641.20200 au 913.1641.97146. 20200	7 527			
. Virement de crédits prêt n° 96016 (autof.)	du 913.20200 au 913.1641.97146. 20200	20 755			
		28 282			

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.